

ESRS E3 – RESSOURCES EN EAU MARINE ET DOUCE

DÉFINITIONS

Cette norme concerne la manière dont une entreprise prélève, utilise, rejette et protège les ressources en eau douce (lacs, rivières, nappes) et eau marine (mers, océans).

OBJECTIFS DE LA NORME

- Réduire la consommation d'eau
- Prévenir les pollutions hydriques
- Limiter les rejets polluants dans l'eau
- Préserver les écosystèmes aquatiques
- Anticiper les pénuries et les risques liés à l'eau

CE QUE L'ENTREPRISE DOIT PUBLIER :

- Les volumes d'eau prélevés, utilisés et rejetés
- Les zones à stress hydrique concernées
- Les impacts sur les ressources en eau
- Les mesures prises pour économiser ou recycler l'eau
- Les objectifs fixés à court, moyen et long terme



EXEMPLES DE POLLUTIONS COUVERTES

- Dépendance à une ressource naturelle sensible
- Pollution des milieux aquatiques
- Risques de pénurie ou d'accès limité à l'eau
- Pressions sur la biodiversité marine et d'eau douce

